

# PROCÈS-VERBAL CANTON DE HATLEY

2014-12-16

**À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal, tenue à 8 h le 16 décembre 2014 à la salle du conseil au 135, rue Main, North Hatley**

**SONT PRÉSENTS** la conseillère et les conseillers suivants : Madame Sylvie Cassar et Messieurs Guy Larkin, Vincent Fontaine, Jacques Bogenez et Claude B. Meilleur et Patrick Clowery

**FORMANT QUORUM** sous la présidence du maire Monsieur Martin Primeau,

**EST AUSSI PRÉSENTE** Madame Liane Breton, directrice générale

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du règlement n° 2015-01
4. Période de questions des citoyens et visiteurs
5. Clôture de la séance

14-12-16.01

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire constate le quorum à 8 h et déclare la séance ouverte.

14-12-16.02

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**PAR CONSÉQUENT  
IL EST PROPOSÉ PAR**

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit adopté et approuvé tel qu'il est présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

14-12-16.03

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 2015-01**

**IL EST PROPOSÉ PAR**

**ET RÉSOLU D'**adopter le règlement n° 2015-01 intitulé « *Règlement ayant pour objet d'établir le budget et de déterminer les taux de taxes et de compensation pour l'exercice financier 2015* »

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

14-12-16.04

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET VISITEURS**

14-12-16.05

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, Claude B. Meilleur propose la clôture de la séance à .....h .....

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

*Je, Martin Primeau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Martin Primeau  
Maire

---

Liane Breton  
Directrice générale